

29/09

Du dix septieme jour du mois de septembre mil huit cent soixante-deux à quatre heure du soir.

N° 28

ACTE DE NAISSANCE de yvonne Coz meun née le jour d'aujourd'hui à cinq heure du soir fil' le legitime de Guillaume Jean Coz meun âgé de quarante deux ans, profession de cultivateur et de Marie Jeanne Kerherve âgée de trente deux ans, profession de menajere demeurant à Ploulech.

*Si l'enfant est naturel, il faudra déclarer s'il est reconnu ou non reconnu.

L'enfant présenté à l'Officier de l'Etat civil a été reconnu être du sexe féminin.

La déclaration de la naissance a été faite par Guillaume Jean Coz meun âgé de quarante deux ans, profession de cultivateur demeurant à Ploulech.

Pour copie conforme Premier témoin, Simon Davut âgé de trente quatre ans, profession de cultivateur demeurant à Ploulech.

Second témoin, Sébastien Cassic âgé de vingt six ans, profession de cultivateur demeurant à Ploulech.

Lecture donnée de ce que dessus, les comparant et témoins ont déclaré en savoir signe à bon escient Simon Davut qui signe Sébastien Cassic



Constaté suivant la loi, par moi Simon Davut Maire, Officier de l'Etat civil soussignant.

S. Davut